

MISSIONS ET RESPONSABILITÉS OPC SUR UN CHANTIER

Ordonnancement, pilotage et coordination d'un chantier

1 JOUR, 7 HEURES

CONDUITE DE CHANTIERS

CODE : TC15

Objectifs de la formation

Cerner les enjeux de la mission OPC, de la phase d'études au lancement des travaux,

Évaluer les charges et les moyens à mettre en œuvre pour mener à bien cette mission

Utiliser les méthodes d'ordonnancement et de planification des tâches composant un projet de construction

Négocier le contenu d'un cahier des charges d'une mission OPC

Animée par

■ LEGRAND Christian

Docteur en urbanisme et aménagement - Ingénieur en bâtiment et génie urbain - Économiste de la construction,
TRIANGLE 3000

Public concernés

■ Architecte ; AMO ; MOD ; OPC ; Toute personne impliquée dans la conception, le montage et le suivi de travaux

Critères d'admission

■ Aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

■ Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

■ Promotion estivale - Le Moniteur Formations : 895,50 €HT

Cerner le champ d'application de la mission OPC (Ordonnancement Pilotage Coordination)

- Quelles fonctions et missions de l'OPC
 - Les spécificités OPC en marché privé et dans la commande publique (livre IV)
 - Quel est le contenu et le coût d'un contrat OPC
 - Quelle place pour la négociation
-

Identifier les différents niveaux d'intervention de l'OPC

- Cerner la mission traditionnelle d'ordonnancement pilotage coordination de chantier
 - Étude de cas : examen détaillé de la mission OPC sur l'ensemble du déroulement du projet
 - Intégrer la dimension « management de projet et d'équipe »
-

Maîtriser l'ordonnancement et la planification des tâches

- En quoi consiste l'ordonnancement
 - Analyse et définition des tâches
 - Détermination des contraintes
 - Identification des différentes méthodes d'ordonnancement
 - Comment élaborer des graphes et des calendriers
 - Comment mettre en place un suivi efficace des calendriers
-

Comment piloter efficacement un chantier

- Maîtriser les spécificités liées au type de marché EG/GE/CES
 - Savoir tenir compte de l'évolution du chantier et du projet
 - Comment prendre en compte les avancements et le calage de calendrier
 - Gestion des retards et détermination des pénalités
-

Maîtriser la mission de coordination

- Manager l'organisation générale et la gestion des informations
 - Savoir motiver et animer les équipes
 - Comment mettre en place une gestion documentaire efficace
-

Dates

Paris

01/10/2021

16/12/2021

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 0170 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistique@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.